

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT**



Sur la commune de **VAISON LA ROMAINE** (84110),
4, allée du Lauzon

Dans un immeuble cadastré **Section AM n° 175**

d'une contenance de 15a80ca

Le lot n° 1: UN LOCAL COMMERCIAL de 115.90 m² au rez-de-chaussée

Le lot n° 2: UNE HABITATION de 85.10 m² au premier étage

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division reçu les 28/10/1998 et 27/11/1998 aux minutes de Maître MONTAGARD, notaire à Vaison la Romaine, publié le 27/01/1999, volume 1991P n° 391.

Mise à prix en un seul lot :

120.000,00 € (cent vingt mille euros)

VISITE : MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021 de 14H00 A 15H00 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, huissier de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION aura lieu le **MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 à 10H30** au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :

Le lot n° 1 : LOCAL COMMERCIAL de 115.90 m² au rez-de-chaussée :

Entrée, 6 bureaux, 2 salles d'archives, un local chaudière, un wc.

Le lot n° 2 : HABITATION de 85.10 m² au premier étage :

Séjour, cuisine, bureau, 2 chambres, salle de bain, wc, cellier, terrasse de 37 m²

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation :

Le lot n° 1, à savoir la partie bureaux, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble, est donnée en location suivant bail professionnel ayant commencé à courir le 01/11/2015 moyennant un loyer annuel de 14.400 € TTC.

Le lot n° 2, à savoir la partie habitation sise à l'étage de l'immeuble, est occupé par le propriétaire.

~~L'adjudicataire~~ fera son affaire personnelle de toute occupation.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 11 août 2021

Lionel FOUQUET

AVOVENTES.fr